



Département du Gard - Ville de Le Grau-du-Roi  
**CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
Séance du **28 JUIN 2017** à 18.30 heures

## Ordre du Jour

**Approbation du procès-verbal de la séance du 31 mai 2017.**

---

### **Compte-rendu des décisions du Maire**

#### Direction générale des services et Administration générale

- Décision municipale n° DGS17-06-09 – Délivrance d'une case de columbarium dans le cimetière de la Rive Gauche – concession n°2-C-L9 de 15 ans à compter du 06 juin 2017 moyennant la somme de 900 € ;
- Décision municipale n° DGS17-06-47 – Tribunal Administratif de Nîmes – Mise en conformité PDS « Espace Jean-Pierre CASSEL » Requête entreprise SOUCHON Constructions visant à annuler le titre de recettes de 38 500 € émis le 26 avril 2017 à son encontre par la commune au titre de pénalités de retard pour le chantier mise en conformité de l'Espace Jean-Pierre CASSEL ;

#### Culture et animation

- Décision municipale n° DGS17-05-39 – Conseil municipal des Jeunes : Soirée de fin d'année scolaire le vendredi 07 juillet 2017 – Tarif entrée 3 € ;
- Décision municipale n° DGS17-05-45 – Saison théâtrale – Le mois du rire : Contrat de cession avec SAS Philippe Vaillant spectacles pour « Aimons-nous les uns les autres » par Anne ROUMANOFF le vendredi 17 novembre 2017. Le montant de cette prestation est fixé à 11.605 € TTC VHR inclus ;
- Décision municipale n° DGS17-05-46 – Fête de la Saint Pierre et des Pêcheurs : Contrat d'engagement avec l'Association « Nîmes Musique Celtique » pour assurer la partie musicale du vendredi 23 et dimanche 25 juin 2017 lors des processions. Cette prestation s'élève à 450 € pour les deux jours.
- Décision municipale n° DGS17-06-08 – Salle de réunion services techniques/rue des mèdards : Convention de mise à disposition – Association Tremplin. Dans le cadre de conférences organisées par le service culturel sous l'égide de la municipalité. Les interventions seront assurées par Mme Isabelle MAS qui sera rémunérée sur la base de 105 € TTC chacune ;
- Décision municipale n°DGS17-06-10 – Fête de la Saint Pierre et des Pêcheurs : Mise en place d'un dispositif prévisionnel de secours le samedi 24 juin 2017 (12h30 et 18h00) Manifestations taurines – Convention avec l'UNASS pour un montant de 420 € TTC ;
- Décision municipale n°DGS17-06-11 – Tournois de joutes – Mise en place d'un dispositif prévisionnel de secours les 03 et 24 juin, les 13 et 30 juillet, les 12 et 26 août et les 10 et 15 septembre 2017 : Convention avec l'UNASS. Ces prestations s'élèvent à 1.600 € TTC ;
- Décision municipale DGS17-06-12 – Les boucles de Salonique : Mise en place d'un dispositif prévisionnel de secours les 28 juillet et 18 août 2017 – Convention avec l'UNASS. Ces prestations s'élèvent à 500 € TTC ;
- Décision municipale DGS17-06-20 – Festival dévarié : Contrat de cession avec l'Association Dare d'Art pour le spectacle « Bord de piste » le 04 août 2017. Cette prestation s'élève à 2 939,75 € TTC ;
- Décision municipale DGS17-06-21 – Eté de Baou : Contrat d'engagement avec l'Association « Au bout de l'Art » pour un concert du groupe « Hedena » le 13 août 2017. Cette prestation s'élève à 1 145,00 € TTC ;
- Décision municipale DGS17-06-22 – Mois du rire : Contrat de cession avec l'Association Côté Cour Côté Jardin pour un spectacle dénommé « Camille et Simon fêtent leur divorce » le 04 novembre 2017. Cette prestation s'élève à 5 450,00 € TTC VHR inclus ;
- Décision municipale DGS17-06-39 – Fête de la Saint Pierre et des Pêcheurs - Contrat de cession avec l'Association « AMDV » pour le spectacle « Les Platt Band » pour assurer une animation musicale peña les 24 et 25 juin 2017. Cette prestation s'élève à 1 500 € TTC ;

- Décision municipale DGS17-06-42 – Fête de la Saint Pierre et des Pêcheurs – Contrat d'engagement Orchestre Sortie de Secours le samedi 24 juin 2017. Cette prestation s'élève à 4 400 € TTC + charges sociales ;
- Décision municipale DGS17-06-44 – Fête de la Saint Pierre et des Pêcheurs – Contrat d'engagement Association Li Pedescau le vendredi 23 juin 2017. Cette prestation s'élève à 500 € TTC ;
- Décision municipale DGS17-06-46 – Mois du rire – Contrat de cession avec la Compagnie Les Enjoliveurs pour le spectacle show musical claquettes « Ça va jazzzer » le 13 janvier 2018. Cette prestation s'élève à 3 960,90 € TTC ;
- Décision municipale DGS17-06-48 – Tournois de joutes régionaux – Contrat d'engagement avec l'association l'Occitanie pour des animations musicales les 30 juillet, 14 août et 26 août 2017. Ces prestations s'élèvent à 850 € par tournoi, soit la somme totale de 2 550 € TTC ;

## Délibérations

1. Admissions en non-valeur : Budget commune
2. Admissions en non-valeur : Budget ODAS
3. Signature compromis de vente de l'Hôtel Résidence de Camargue
4. Interruption du plan d'amortissement de la Résidence de Camargue
5. SMEG : Implantation borne(s) de charge pour véhicules électriques et hybrides – Occupation du domaine A/ secteur 11 IRVE - parking avenue de Dossenheim (16-IRV-100)  
B/ secteur 11 IRVE – parking avenue de Bernis (16-IRV-101)  
C/ secteur 11 IRVE – quai du 19 mars 1962 (16-IRV-103)
6. Gestion du personnel – Recrutement d'un collaborateur de cabinet
7. Personnel communal – Modalités de mise en œuvre de la prime annuelle
8. Personnel communal – Elections législatives : Prime aux agents
9. Rapport annuel 2016 : Commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées
10. Commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées (C.C.A.P.H) : Modification
11. Convention de partenariat avec l'Ecole Supérieure d'Architecture de Montpellier
12. Avenant n°1 – Convention de partenariat avec l'Ecole Supérieure d'Architecture de Montpellier
13. Marchés nocturnes
14. Jumelage : séjours à Dossenheim – Participation des familles
15. Sponsoring d'un sportif graulen en compétition internationale discipline kayak

**INFORMATIONS** : Tableaux MAPA et marchés

Le Maire,  
**Robert CRAUSTE**

